

## COMPTE - RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

14 décembre 2020

\*\*\*\*\*

### Membres du conseil présents :

- **Collège A** : VILLESEQUE-DUBUS Fabienne - PEYPOCH Nicolas - BRIEC Walter
- **Collège B** : BOTTI Laurent - GONCALVEZ Olga - LIANG Qibin
- **Collège D - Usagers** : HEUSSLER Bertrand - TAURIGNAN Marine - FOUGERES Arnaud - BELTRAN Caroline. - HEUSSLER Justine - PINNA Paul - NAUD Kassandra - YAFFA Amara
- **Collège des personnalités extérieures** : BRUNET Raymond – CASE Patrick – CASTRO Emmanuel – FAMBOUENA Philippe -
- **Collège des BIATSS** : MERCADER-KAMOKOUE Setti – MEYRIEU Magali

### Membres ayant donné procuration :

- ESCLOPE Guy à CASES Patrick
- DE PASTORS Elisabeth. à MELIDONIS Alexis

### Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- MANNARINI Michel, Directeur de l'IAE
- COMMANDRE Monique, Directrice de l'antenne de Mende (visioconférence)
- LACOUR Serge, Directeur Général des Services
- PELLEGRIN Nathalie, Responsable administrative de l'IAE
- CANTIER Marie-Noëlle, secrétaire de séance

Avant de débiter le conseil M. MANNARINI présente les membres du nouveau Conseil d'Administration élus le 05 mars 2020 et les personnalités extérieures désignées. Il précise également que le mandat de Président de M. BRUNET est arrivé à son terme. Lors du prochain conseil, le 25 janvier, un nouveau Président sera donc élu pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois. Le dépôt des candidatures est possible jusqu'à 06 janvier 2021 (voir modalités sur le site de l'IAE). A ce jour, il n'y a qu'un seul candidat, M. MELIDONIS qu'il invite à se présenter.

Ce dernier confirme le dépôt de sa candidature, qui résulte de nombreuses rencontres et discussions avec M. BRUNET. Il précise, que Président de l'UPE (Union pour l'entreprise) durant 5 ans jusqu'en novembre 2019, il a travaillé en étroite collaboration avec l'UPVD, sous la présidence de M. LORENTE. Le fruit de l'ensemble des travaux effectués, des réunions et des événements, la relation avec M. MANNARINI et M. BRUNET l'ont convaincu de se présenter. Il reste à la disposition des membres du conseil pour toute question sur sa candidature.

**La séance plénière est ouverte**, 22 membres du conseil sont présents ou représentés. Le quorum est atteint.

### **1. Approbation du PV du conseil plénier du 21 janvier 2020**

- **Approuvé à l'unanimité.**

## **2. Politique qualité de l'IAE**

M. MANNARINI indique que ce point est à traiter à chaque conseil conformément aux impératifs de la certification Qualicert qu'obtient l'IAE depuis plusieurs années.

Il précise qu'il existe un réseau des IAE, composé à ce jour de 35 IAE, dont Perpignan. Pour intégrer ce réseau, la certification Qualicert (obtenue par l'IAE de Perpignan depuis 2013), est impérative et s'obtient à la suite d'un audit. Cette année, avec la crise sanitaire, il n'a pu avoir lieu comme prévu au mois de juin sur le référentiel version 5, mais les 3 et 4 novembre avec un nouveau référentiel version 6. Il concernait deux formations et non une comme les années précédentes, ce qui a généré des changements conséquents.

Il n'a pas été possible d'être totalement prêt pour l'audit, c'est pourquoi nous avons quelques points de non-conformité à lever d'ici le 16 décembre.

Un des points concerne la rédaction d'une politique qualité propre à l'IAE. Nous avons donc rédigé un document intitulé « Orientations stratégiques et politiques qualité » qui définit les grandes orientations stratégiques de l'IAE Perpignan et Mende. Les principaux axes sont la communication interne et externe, le pilotage avec la mise en place de tableaux d'indicateurs et l'amélioration continue. Des actions concrètes prouvant la réalisation de cette politique qualité devront être mises en place.

M. MANNARINI précise également les remarques formulées à l'égard du tableau des indicateurs qui est à la fois demandé pour la qualification Qualicert et par le réseau des IAE. Ce tableau annuel et très complexe à remplir ; il va certes générer un travail conséquent, en nous obligeant à établir de nombreuses statistiques concernant les étudiants (effectifs, taux de réussite etc...), le personnel, la formation du personnel administratif et enseignant, mais il va aussi nous permettre d'avancer vers une réelle démarche qualité.

Un autre point important et classique dans une démarche qualité : la gestion des réclamations, en priorité des usagers, mais également celles du personnel. La procédure est sur le site de l'IAE. Toutes les réclamations seront recueillies et transmises aux personnes concernées. La réclamation sera traitée dans les 15 jours, et une réponse sera transmise aux demandeurs dans un délai de 2 mois maximum.

Sur ce point, Mme BELTRAN, doctorante, exprime la difficulté pour elle de positionnement avec à la fois son statut d'étudiante et d'enseignante, et précise qu'elle a parfois l'impression de ne pas défendre les étudiants face aux enseignants-chercheurs. Mme COMMANDRE lui précise que son élection récente lui procure toute légitimité et qu'elle peut exprimer en toute liberté ses remarques, revendications etc..... M. MANNARINI lui confirme que son statut d'ancienne étudiante, d'enseignant élue est au contraire appréciable et que ses remarques, son point de vue sont une richesse pour le conseil de l'IAE.

## **3. Politique de communication**

M. MANNARINI indique que la politique de communication doit être améliorée, qu'il a demandé aux enseignants d'y travailler durant l'année 2021. Une cellule communication est créée, M. LACAN, enseignant-chercheur a accepté d'en être le référent, il sera accompagné de M. DUBUS, PAST, spécialiste du Web marketing. Un travail est en cours sur la création d'un site IAE en collaboration avec l'université et son service communication. Il précise aussi que la communication doit passer par la présence de l'IAE dans des salons comme par exemple celui organisé par le réseau des IAE le 15 janvier 2021 ainsi que sur le salon virtuel Studyrama à destination des Master. Suivront ensuite les salons pour les étudiants en février. Une réflexion est en cours pour la participation à d'autres salons, plus spécifiques.

M. FAMBOUENA souligne la nécessité de travailler sur les réseaux sociaux. M. MANNARINI approuve la remarque et indique que de nouvelles pages Linkeding, Facebook et Twitter ont été créées par M. LACAN et M. DUBUS.

#### 4. Délégation de signature du directeur à N. PELLEGRIN, nouvelle Responsable Administrative et Financière arrivée le 1<sup>er</sup> octobre 2020

→ Approuvé à l'unanimité

#### 5. Conventions

- BARCHEN : il s'agit du renouvellement de la convention qui permet aux étudiants de licence professionnelle ABF (Assurance Banque Finance) ou de M1 et M2 BAGP (Banque Assurances Gestion Patrimoniale) d'obtenir la certification AMF (Autorité des marchés financiers). Mme GONCALVES indique que cette certification est aujourd'hui obligatoire pour commercialiser notamment des produits d'assurances, qu'elle est reconnue dans toutes les enseignes assurancielles et bancaires. De plus, les tarifs d'inscription sont très attractifs puisqu'ils s'élèvent à une centaine d'euros à peine. M. MANNARINI précise que les étudiants profitant de cette opportunité passent la certification durant leurs études à l'IAE.

- GRETA 66 : il s'agit également du renouvellement annuel de la convention, l'organisme de formation participe à l'organisation de la licence professionnelle ABF et assure 240 h de cours.

- Les conventions AIRDIE, CRESS OCCITANIE, PERSPECTIVES et SEKOYA SASU LK concernent le DU GPESS (Gestion de projets dans l'économie sociale et solidaire). M. SCHEOU, responsable pédagogique de ce DU rencontre beaucoup d'acteurs dans ce secteur et propose à l'établissement des conventions avec différents organismes qui interviennent dans le DU, chacun assurant un nombre d'heures spécifique (cf ordre du jour).

→ Approuvées à l'unanimité

#### 6. Diplômes universitaires

M. MANNARINI précise que les DU doivent être approuvés en conseil d'IAE puis votés en conseils centraux.

- Renouvellement du DU Marketing Digital. Mme GONCALVES, jusqu'à ce jour responsable, précise que ce DU a été créé suite à la demande d'entreprises, notamment dans le domaine du tourisme, pour donner une compétence en « marketing digital » à certains employés. En promouvant la formation interne les entreprises créent les ressources dont elles ont besoin plutôt que de recruter un spécialiste. Elle indique que M. LACAN, spécialiste « marketing digital » en prend cette année la responsabilité et mène une campagne d'informations très active sur les réseaux sociaux. M. MANNARINI confirme l'importance de ce DU qui devrait appeler de nombreux candidats.

- Le DU G2PNE « Gestion des ports de plaisance, Nautisme fluvial et environnement » avec M. MANNARINI comme responsable pédagogique, devrait ouvrir en janvier 2021. Il émane de l'Union des villes portuaires d'Occitanie, de la région Occitanie, du campus des métiers du nautisme. La maquette et le calendrier sont faits, les intervenants connus. Ce DU se déroulera une semaine par mois en janvier, février, mars sur le port de Canet en Roussillon et en octobre, novembre et décembre sur Port Camargue. De mars à octobre, les étudiants salariés retournent en entreprises et les demandeurs d'emploi recherchent un stage. Cinq candidats sont à ce jour validés et trois sur le point de l'être.

Il précise qu'un DU doit s'auto-financer pour pouvoir être ouvert, celui-ci l'est largement par la région.

→ **Approuvé à l'unanimité**

**7. Composition des commissions pédagogiques et de jurys d'examen**

M. MANNARINI indique que pour toutes les formations (Perpignan, Mende et Maroc) il est nécessaire de soumettre aux votes en conseils centraux les commissions pédagogiques pour les diplômes nationaux (Licences, licences professionnelles, Master 1 et 2). Qu'elles sont composées d'un Président et de membres et sont en charge du recrutement des nouveaux étudiants. MME MEYRIEU précise que les commissions pédagogiques concernent l'année à venir 2021-2022 et rappelle que les présidents des jurys d'examen sont nommés par le Président de l'UPVD et concernent l'année universitaire en cours.

→ **Approuvé à l'unanimité**

**Pour information**

**Dates des conseils de perfectionnement :**

Elles sont fixées par les responsables pédagogiques et directeurs de départements. M. MANNARINI indique qu'ils sont un point essentiel de la démarche qualité. Ils contribuent à l'amélioration continue de chaque formation et existent à l'IAE depuis plusieurs années. Ils se déroulent au moins une fois par an. Ils permettent l'échange de points de vue de tous les acteurs de la formation (usagers, extérieurs etc...). Ils sont composés d'un président, d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et de professionnels. Il précise que Qualicert reproche à l'IAE la seule présence de professionnels qui interviennent à l'IAE et souhaiterait l'intégration de professionnels qui représentent différents secteurs d'activité comme en conseil de l'IAE.

Une conseillère étudiante de licence économie managériale, indique que l'élection de délégués n'a pas encore eu lieu. M. LIANG indique que cela n'a pas été possible comme prévu en novembre en raison du confinement et qu'elle sera organisée la 1ère ou seconde semaine de janvier en zoom, le prochain conseil de perfectionnement ayant lieu le 12 février.

**Points sur la recherche et l'international :**

Mme VILLESEQUE-DUBUS présente un des 2 laboratoires présents à l'IAE, MRM (Montpellier Research in Management) dont elle est la responsable à Perpignan. Elle précise que 8 enseignants-chercheurs en sciences de gestion et du management de l'IAE font partie de ce laboratoire spécialisé sur les recherches en sciences de gestion et représentatif des différentes disciplines de gestion : comptabilité, contrôle audit, marketing, stratégie, finances. Les activités sur Perpignan sont en lien avec Montpellier. Les enseignants-chercheurs sont tous insérés dans des réseaux de recherches nationaux et internationaux, avec des publications, des participations à des colloques et l'organisation de congrès.

M. PEYPOCH présente l'axe « Ressources et Territoires » du CRESEM (Centre de recherches sur les Sociétés et les Environnements en Méditerranée) dont il fait partie avec d'autres enseignants-chercheurs de l'IAE. Il signale la rédaction du rapport d'activité qui doit être rendu en fin d'année et qui reprend les différentes publications. Il indique notamment la très bonne intégration d'un nouveau collègue et des synergies rapides avec les collègues en poste qui ont permis en 1 an, la publication d'articles dans des revues à comités de lecture, l'arrivée de nouveaux doctorants, et un 3<sup>ème</sup> contrat doctoral région consécutif en 3 ans.

M. BRIEC, chercheur au LAMPS (Laboratoire de mathématiques et physiques) indique qu'ils ont obtenu une ANR (projet ayant obtenu un financement par l'agence nationale de la recherche). Ce

projet, en collaboration avec des écoles d'ingénieurs et l'université de Nîmes, concerne l'intelligence artificielle traitant de la mesure de la performance juridique.

Il existe également un contrat en collaboration avec Dumas A. et un informaticien du LAMPS, visant à analyser l'intérêt des clients de la banque populaire pour les produits financiers "éco-responsable". La seconde partie de ce contrat est plus axée sur les ressources humaines. Le projet fait appel à des méthodes de Data Mining.

Mme COMMANDRE indique la publication en novembre dernier d'un ouvrage collectif.

Mme BELTRAN présente son sujet de thèse « Tourisme Innovation Occitanie » pour laquelle elle a obtenu une bourse de la région et qui traite de la comparaison de la proximité géographique, sociale et organisationnelle avec les opérateurs touristiques.

### **Point sur l'international**

M. PEYPOCH indique que pour le futur master tourisme, il existe des partenaires internationaux identifiés et un travail en cours avec le SRI pour une éventuelle mise en place de nouveaux partenariats avec l'UNAPEC en République Dominicaine et l'UNH en Chine pour la rentrée 2022.

En ce qui concerne le master tourisme à Perpignan, une communication importante est en cours concernant la future offre sur le parcours en master 2 où les cours seront dispensés en anglais, ce qui devrait être attractif pour des étudiants internationaux

M. MANNARINI précise que l'IAE est déjà bien implanté à l'international et que de nouveaux partenariats se développent, que l'actualité internationale est toujours riche et qu'elle s'améliore d'année en année avec notamment l'aide du réseau IAE et la collaboration étroite avec le service des relations internationales de l'UPVD. Lui-même a des projets avec Barcelone dans le domaine de la logistique pour la nouvelle offre de formation tournée vers l'international qui sera présentée au prochain conseil.

Mme VILLESEQUE-DUBUS indique que pour le laboratoire en sciences de gestion, il y a un partenariat avec Barcelone dans le cadre du master CCA et une intervention d'enseignants barcelonais est prévue sur le module CCA transfrontalier pour la rentrée 2021. Ce master étant en alternance, les étudiants pourront effectuer des alternances avec des cabinets expertises comptables à Figueres, Gérone. Puis il y a toujours le travail en collaboration avec HEC Montréal concernant des projets de recherche communs.

M. FOUGERES, conseiller étudiant en L3 demande des précisions sur la création du site de l'IAE. Il fait la remarque de son manque de lisibilité. M. MANNARINI lui confirme que la création d'un nouveau site propre à l'IAE est en cours avec un accès plus direct, plus lisible, plus performant et dynamique toujours en conformité avec les règles et la charte graphique de l'université.

M. FOUGERES précise qu'il a pris conscience avec ce premier conseil de tout le travail qui est effectué au niveau de l'IAE, mais qui n'apparaît pas sur le site et qui serait pourtant très utile avant de démarrer un cursus. M. MANNARINI confirme que le nouveau site permettra une meilleure information sur toutes les actions menées par l'IAE.

Le Directeur de l'IAE clôture la séance à 19 h 30 heures.

Le Président  
A. MELIDONIS